



AVIS de PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 186-26 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUES ET ÉLUS MUNICIPAUX

Avis est donné, par la soussignée, que le Conseil municipal a adopté le 4 mai 2026 le Règlement #186-26 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus et élus municipaux :

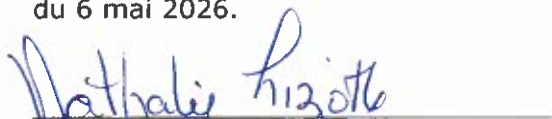
- ↳ Le règlement a été déposé au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance selon les heures d'ouverture;
- ↳ Une copie est également disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : munbelcourt.ca
- ↳ Le règlement #186-26 entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Belcourt, ce 6 mai 2026.


Nathalie Lizotte
Directrice générale
Greffière - trésorière

Certificat de publication de l'avis public

Je, Nathalie Lizotte, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Belcourt, certifie par la présente que j'ai affiché et publié sur le site internet le présent avis public concernant le règlement # 186-26 au bureau municipal en date du 6 mai 2026.


Nathalie Lizotte, Directrice générale
Greffière-trésorière